



FORMULAIRE

DEMANDE DE BON D'ACHAT SCOLAIRE

Vous résidez à Villerupt et votre enfant fréquente un établissement secondaire de Villerupt ou d'une commune extérieure.

Votre quotient familial est de 921 maximum.

Vous pouvez solliciter un bon d'achat scolaire auprès du Service Enfance/Enseignement.

Le bon d'achat scolaire est valable uniquement auprès des commerçants de Villerupt pour l'achat de fournitures scolaires, de livres, d'informatique, de vêtements et chaussures.

Le montant du bon d'achat scolaire est fixé pour chaque année scolaire par délibération du Conseil Municipal.

CADRE RÉSERVÉ AUX PARENTS

Vous pouvez retirer ce formulaire auprès du Service Enfance/Enseignement ou l'imprimer directement sur le site internet de la Ville de Villerupt **aux dates de lancement du dispositif (Mi-Juillet/Mi-Aout)**.

Le bon d'achat doit être utilisé dans les commerces de Villerupt avant le 1er Décembre.

Vous pouvez adresser ce formulaire de demande de bon d'achat scolaire renseigné par mail enseignement@mairie-villerupt.fr ou directement auprès du Service Enfance/Enseignement.

Documents à joindre au formulaire de demande de bon d'achat scolaire :

- La déclaration d'imposition et d'allocation familiale de l'année précédente.
- Le certificat de scolarité pour les enfants à partir de 16 ans.

NOM de l'enfant	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Prénom de l'enfant			
Date de naissance			
Année scolaire			
COLLÈGE Préciser le nom du collège et le lieu			
LYCÉE Préciser le nom du lycée et le lieu			

	Représentant légal 1	Représentant légal 2
NOM des parents		
Prénom des parents		
Adresse		
Code postal et Ville		
Tél.Domicile		
Tél.Mobile		
Email (obligatoire)		

En cas de séparation ou de divorce (cocher la case correspondante)			
Autorité parentale	Conjointe	Représentant légal 1	Représentant légal 2
Résidence principale	Garde alternée	Chez représentant légal 1	Chez représentant légal 2

DATE DE LA DEMANDE D'ATTRIBUTION DE BON(S) D'ACHAT SCOLAIRE(S) :

SIGNATURE DES PARENTS :

CADRE RÉSERVÉ A LA COMMUNE DE VILLERUPT

ANNÉE SCOLAIRE :

LA COLLECTIVITÉ (après instruction de la demande) :

☐ ACCORDE L'ATTRIBUTION D'UN BON D'ACHAT SCOLAIRE

☐ ENFANT 1 / NUMÉRO DU BON D'ACHAT :

☐ ENFANT 2 / NUMÉRO DU BON D'ACHAT :

☐ ENFANT 3 / NUMÉRO DU BON D'ACHAT :

☐ REFUSE L'ATTRIBUTION D'UN BON D'ACHAT SCOLAIRE

☐ ENFANT 1

☐ ENFANT 2

☐ ENFANT 3

DATE ET SIGNATURE

Véronique GUILLOTIN,
Maire de Villerupt.



Le Service Enfance/Enseignement vous adresse par mail le bon d'achat scolaire signé du Maire avec son numéro de référence, que vous pouvez si besoin retirer directement auprès du Service.